

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

GESTION DE LA SORTIE DE CRISE SANITAIRE - (N° 4105)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL132

présenté par
M. Pont, rapporteur

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« à leurs premiers alinéas »,

les mots :

« par ces mêmes dispositions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.